

## **DECLARATION DE CONFORMITE UE**

## MAPA S.A.S

Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection MAPA

306

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individulelle, pour la protection contre:

- les risques mécaniques

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN 420:2003+A1:2009 / EN 388:2016 /

L'organisme notifié C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France N° 0075 a effectué l'examen UE de type ( module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

## N° 0075/014/162/07/19/2058

Gants de catégories III ( protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l'ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS -FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de **MAPA** Fait à Beauvais, le 24/09/2019

N OGER

Responsable Pôle Technique Produit

APA S.A.S 420 rue d'Estienne d'Orves

92705 COLOMBES Cedex